
MISE EN ŒUVRE DU PLAN CONVERGENCE & CONVENTIONS INTERNATIONALES

6^{ème} PLENIERE PFBC
Yaoundé, 12 Novembre 2009

SE-COMIFAC



PLAN

1. Quelques rappels
2. Processus développement Plan convergence
3. Mise en œuvre Plan convergence et Conventions internationales
4. Faiblesses
5. Perspectives



1. QUELQUES RAPPELS

- **1992: Sommet de la terre, Rio (agenda 21)**
- **1999: Sommet des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale et signature Déclaration de Yaoundé**
- **2000: Plan de Convergence (Version 1)**
- **2002: Rio+10 en RSA → PFBC**
- **2004: Actualisation du PC en 10 axes stratégiques**
- **2005: Traité de la COMIFAC à Brazzaville**
Adoption du Plan de Convergence (Version 2)



2. PROCESSUS DEVELOPPEMENT P.C.

Plateforme commune d'actions prioritaires à réaliser aux niveaux sous-régional et national pour atteindre les objectifs convergents en matière de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers

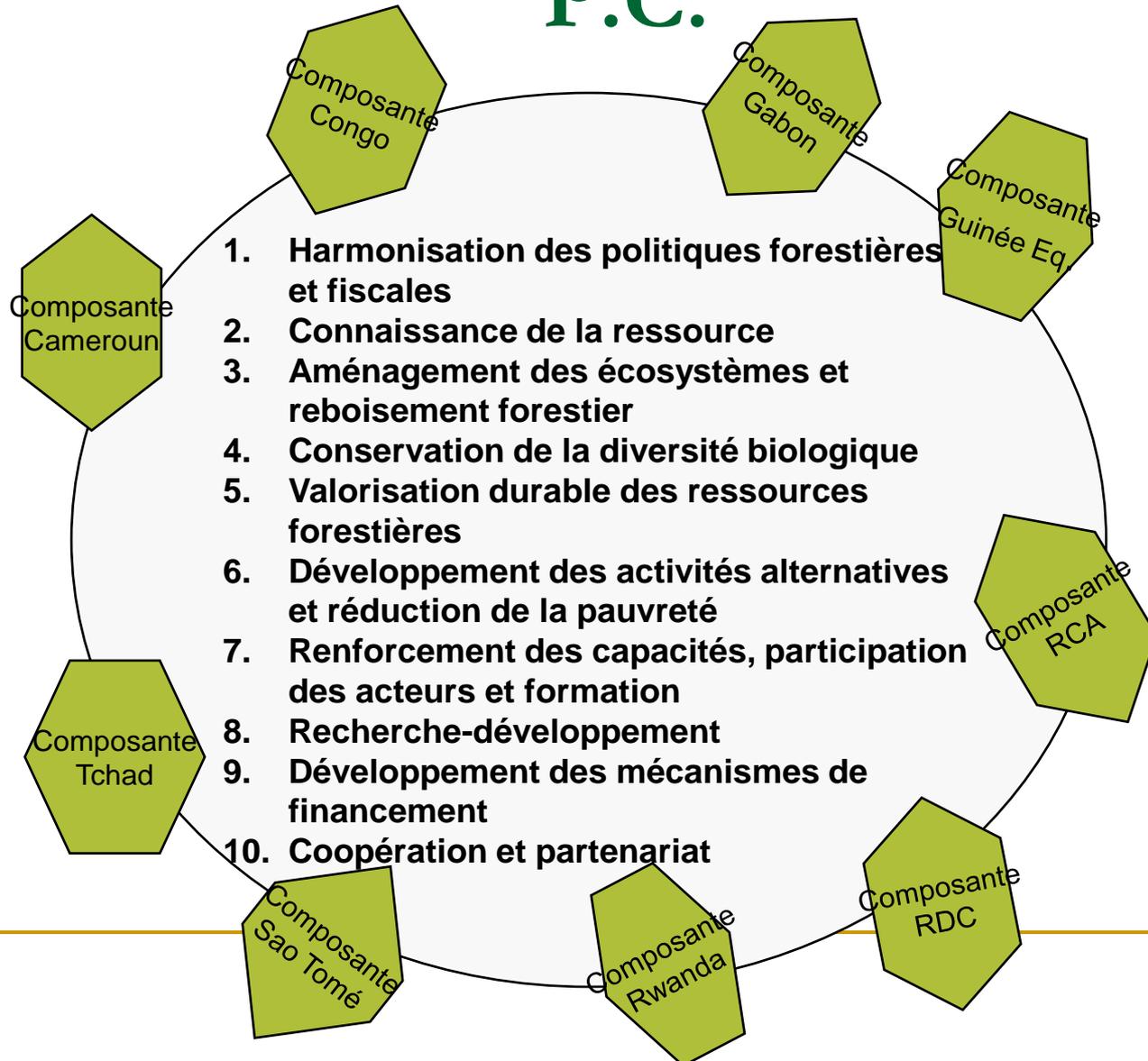
Durée: 10 ans

Coût estimé: 2 milliards dollars US



2. PROCESSUS DEVELOPPEMENT

P.C.



2. PROCESSUS DEVELOPPEMENT P.C.

- Opérationnalisation du PC à partir de 2006:
 - Plan d'opérations 2006-2008
 - Plan d'opérations 2009-2011



3. MISE EN ŒUVRE PC & CONVENTIONS

Au niveau sous-régional

- Signature Accord sous-régional sur le contrôle forestier
- Adoption Directives gestion durable des PFNL
- Mise en place de l'observatoire des forêts
- Création deux complexes transfrontaliers aires protégées
- Création groupes travail thématiques (GTBAC, GTC, GTCCD, etc.) sur les conventions
- Création fondation TNS, FFBC, etc.
- Renforcement des capacités des experts en matière de négociation



3. MISE EN ŒUVRE PC & CONVENTIONS

Au niveau national

- Mise sous aménagement de 22% de la superficie des forêts de production du Bassin du Congo;
- Certification accrue des concessions forestières : Environ 4,7 d'hectares de forêts certifiées
- Efforts de conservation: Environ 50 millions ha d'Aires Protégées, soit 9% superficie de la sous région
- Engagement dans le processus APV
- Ratification des conventions par les pays et désignation des Points focaux des conventions



4. FAIBLESSES

- Appropriation faible du PC au niveau national
- Insuffisance des moyens financiers pour la mise en œuvre du PC

5. PERSPECTIVES

- Révision du Plan de convergence pour l'adapter aux enjeux nouveaux (changements climatiques – REDD)
- Adhésion de nouveaux partenaires au développement (Canada, Japon, etc.)



MERCI

